

L. M. VIGER.—Petite tête, gros corps, voix de tonnerre. Il use le tems de la chambre et ses robustes poumons à réclamer le decorum, à vanter une mesure, à célébrer la dignité du corps parlementaire; du reste excellent homme au privé, membre respectable, utile et dévoué. Martyr de l'industrie commerciale plus encore que martyr politique, il a dû expier par de fatigantes persécutions, par d'injurieuses accusations, le tort, inexcusable ici, de donner à ses compatriotes l'exemple et l'élan du progrès vers une carrière laborieuse, active et financière.

G. VANFELSON.—Improvisateur fécond, mais sec; c'est tout-à-fait un avocat; il sait s'échauffer à volonté et se refroidir au moment où l'on s'y attend le moins; en un mot, il transporte les cours de justice au milieu du parlement; il s'émue, se passionne pour un rien, et néanmoins se sert d'expressions triviales. Il serait estimé de ses collègues s'ils n'avaient lieu d'appréhender chez lui les influences supérieures. Représentant utile, savant et laborieux, il donne à une mesure un vigoureux coup de collier et, parfois, dit, en riant, à ses adversaires des vérités qui ne les égaient point. Il peut tirer sa montre et parler à l'heure.

E. CARON.—Bienveillant, poli de manières et de langage, il accumule les mots, les lieux communs et ne fournit que peu d'idées nouvelles; cependant opiniâtre et persévérant investigateur.

H. S. HUOT.—Je ne lui ferai, ni à lui ni à ses deux collègues précédents, le reproche général d'avoir sacrifié des persuasions à des espérances. A tout péché miséricorde. Mr. Huot est un grand travailleur, sait assembler, sureter les documents, grouper avec art et patience des tableaux et des chiffres. Mais son sort est de brigner, de solliciter des votes, d'intriguer (*canvass*) en faveur d'une mesure; il accomplirait sa tâche favorite avec zèle, finesse et surtout avec succès si l'on ne se défait point autant de lui. Ses rapports sont corrects, lucides et complets.

J. B. MEILLEUR.—Esprit positif, sérieux et qui ne manque pas d'une certaine sagacité, mais s'attachant à des minuties et par trop diffus dans ses discours; politique circonspect, un peu timide mais désintéressé et consciencieux.

C. A. O. CÔTE.—C'est bien véritablement la mouche du coche que le docteur Côte. Il parle, marche, écrit, s'agit, et tous ces mouvements sont des vessies qu'un simple coup d'épingle dégonfle et détruit. A le voir en chambre, essoufflé, affairé, on le croirait chargé d'huiler, de frotter, d'activer les ressorts qui font marcher la machine gouvernementale. Ses poches sont pleines et débordent de projets de lois, de rapports, de discours préparés, et cependant tout cela ne mène à rien; ses discours sont vides de sens, d'idées et n'ont absolument rien de substantiel que leur interminable longueur; il parle après tous les autres et répète ce qu'ils ont dit; il veut toujours avoir le dernier, ensuite qu'il faut lui laisser un terrain, qu'il occuperait bientôt tout seul si chacun des membres n'écoutait que son ennui.

Le docteur Côte, par cette insatiable ambition de faire du bruit, vient d'acquérir une bien triste célébrité; et il a montré ce défaut total de jugement, cette étourderie, qui sont toujours de bien grands crimes lorsqu'ils ont d'aussi terribles conséquences que celles que viennent d'avoir et que pourront malheureusement encore avoir les derniers événements.

L'Éditeur du *Canadien*, ETIENNE PARENT Ecr. et Mr. JEAN BAPTISTE FRECHETTE, son imprimeur, sont emprisonnés depuis mercredi dernier sur accusation de haute trahison. Certes il ne nous appartient point de défendre ces messieurs, et il serait superflu pour nous de rallier autour d'eux l'opinion publique; mais à la vue de cette persécution contre le seul journal publié dans l'intérêt et dans les vues de la majorité Canadienne nous ne pouvons nous empêcher de chanter une hymne d'actions de grâce en l'honneur de cette liberté de la presse qui laisse bien dire qu'il n'y a ni vertu, ni conscience, ni Dieu, ni morale, ni âme; qui laisse même con-